DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'HENRICHEMONT **DEPARTEMENT DU CHER**

Nombre des Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés : 19
19	16	Pour : 19 Contre : Abstention :

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
018-211801097-20220914-2022_09_66-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/09/2022
Publication : 19/09/2022
publié le 19/09/2022 sur le site internet de la collectivité

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze septembre, à 19h, le Conseil Municipal de la commune d'Henrichemont régulièrement convoqué le 07 septembre 2022 s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur BUREAU Gilles,

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs BUREAU / MESTRE / LORANS / NERZIC / FOURNIER / IMBOURG / REGUER / SEMENCE / HUET / MORIN / POTELUNE / ZEGAN / LAFOND / JANSONNIE / NOYAT / HURIEZ

ETAIENT ABSENTS : Mrs MORICE / BEUX / PLAIS

ONT DONNE POUVOIR : Mr MORICE à Mme MESTRE
Mr BEUX à Mr JANSONNIE
Mr PLAIS à Mr BUREAU

Ont été nommé(e)s secrétaires : Mr REGUER

Objet : Choix du bureau d'étude pour une étude thermique au sein du groupe scolaire

Mr le Maire propose d'effectuer une étude thermique au sein du groupe scolaire. Cette étude permettra de voir l'état actuel des performances thermiques des bâtiments, par un audit énergétique, en vue des travaux à venir.

2 bureau d'études ont été sollicités

BE CVCP	7 200€ HT
ICB DAGALLIER-FOUCHET	4 800€ HT

Après discussion, le conseil municipal

DECIDE de confier l'étude au bureau d'études ICB DAGALLIER-FOUCHET

AUTORISE le Maire à signer les documents qui en découlent

Voté à l'unanimité

Mr Yvan REGUER,
Secrétaire

Pour extrait conforme
Le Maire
Gilles BUREAU